

ABONNEMENT.

En un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8

Poste :

En un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
On droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 Janvier 1880.

Chronique générale.

Y aura-t-il, à l'ouverture de la session parlementaire, un message présidentiel ou une déclaration ministérielle ?

Les officieux font à cette question qu'ils se posent dans leur zèle des réponses contradictoires.

Qu'importe la forme ? M. J. Grévy a fait sa soumission, et on prépare sa démission.

Quant à la circulaire aux agents diplomatiques, M. Waddington aurait pu, dit-on, la signer.

On nous apprend que M. Martel, très-péniblement affecté d'avoir été laissé à l'écart dans les conseils qui ont précédé la formation du cabinet du 29 décembre, aurait manifesté l'intention de donner sa démission de président du Sénat.

On annonce une protestation de l'archevêque de Paris contre la suppression des aumônières dans les lycées de la capitale. Cette protestation a été annoncée au cabinet de M. Lepère.

Des changements importants vont être apportés dans le personnel du ministère de l'intérieur, par suite de la nomination de M. Constans au sous-secrétariat d'Etat.

A l'occasion de la nouvelle année, à moins que ce ne soit comme don de joyeux avènement du ministère Freycinet, un décret de trois cents grâces a été soumis à la

signature du Président de la République et paraîtra très-prochainement.

On assure que M. Grévy se montre très-ému du mauvais accueil qui est fait par tous les gouvernements de l'Europe à l'avènement du ministère Freycinet.

L'amiral Pothoua s'est montré profondément blessé de l'offre faite par M. de Freycinet à M. Waddington de l'ambassade de Londres, dont il est titulaire.

Le brave amiral a eu, à ce sujet, une explication extrêmement vive avec le nouveau ministre des affaires étrangères. A la suite de cette explication, il s'est rendu à l'Élysée pour remettre sa démission à M. Grévy.

Comme signe de la prospérité publique, constatons que, durant le mois de décembre qui vient de finir, le tribunal de commerce de la Seine a déclaré 140 faillites.

Le mouvement préfectoral qui avait été laissé en suspens du jour où M. Lepère ne croyait plus être maintenu au ministère de l'intérieur, vient d'être repris de nouveau. Ce mouvement administratif sera publié avant l'ouverture de la session.

La composition du nouveau ministère est assez mal accueillie en province.

L'opinion radicale a été déçue dans son espoir de voir arriver au pouvoir des hommes nouveaux sur lesquels elle croyait pouvoir compter pour donner la vraie République. Dans plusieurs départements, on attendait la nomination de M. Gambetta à la présidence du conseil et l'on a été péniblement surpris en apprenant la formation d'un cabinet de doublés.

contester son mérite ! Qui sait si cette fête n'était pas, en secret, celle des fiançailles de famille. L'officier croisé avait l'allure ravie d'un homme sûr de sa réussite, et la jeune Japonaise elle-même... Eh bien ! que lui importait la jeune Japonaise ?... et quelle étrange intrusion se permettait-il dans ses sentiments ? C'était absurde !

Emmeline lui avait inspiré une pitié vraie, il avait été heureux de la voir rendue à une vie normale ; là devait se borner son intervention rendue plus délicate par le passé... Ah ! cette femme, cette Césarine peinte, trompeuse, vaniteuse et glacée !... Il ne se pardonnerait jamais d'avoir cru à sa beauté de pastel, à sa jeunesse de conserve, à son cœur absent !... L'avait-il aimée ? Cent fois non. On aime ce qui est, on ne peut aimer un bonheur, un mirage, un mensonge vivant !... Il ne l'avait jamais aimée... jamais... jamais... tandis qu'Emmeline !...

Robert en était là de ces chaudes méditations, quand des cris de femmes, bientôt suivis d'exclamations masculines empreintes d'une subite terreur, partirent de l'hôtel d'Anglejean.

Il se dressa, surpris, écoutant. Les cris croisaient. Une lueur intense jaillit des fenêtres entr'ouvertes. Des hommes les ouvrirent brusquement, firent sauter des femmes, sautèrent après elles, semblant fuir un danger terrible et proche.

Puis une clarté débordante, comme si de flottantes tentures venaient de s'embraser.

Un personnage politique qui occupe une fonction législative au Palais-Bourbon, annonçait hier qu'il était plus que probable que le ministère du 29 décembre fût modifié avant l'ouverture de la session parlementaire de 1880.

Le Mot d'Ordre conseille à ses amis de constituer, en vue de la prochaine lutte électorale, le « grand parti républicain socialiste », qui doit avoir à un programme net, clair, pratique, ayant pour sanction le mandat impératif, avec une presse adhérente et des comités reliés entre eux par ce programme.

La feuille radicale demande la rédaction de « cahiers » pour faire avancer la République sociale et pour « soulever la République bourgeoise ».

On voit que les républicains entendent se disputer la République. A nous de travailler courageusement au salut de la France par la sagesse de notre union et la fermeté de notre action !

M. Challemel-Lacour est nommé ambassadeur à Berlin.

Cette nouvelle, qui va combler la France et l'Europe entière de stupéfaction, sera officielle dans quelques jours.

Après un tel acte, il est impossible de nier que ce ne soit M. Gambetta qui dirige notre politique extérieure et qui tiennent dans ses mains les destinées du pays.

D'après une dépêche particulière arrivée à Paris, lorsque M. de Saint-Vallier est allé annoncer le nom de son successeur à M. de Bismark, le puissant chancelier a esquissé un sourire, et, tendant la main à l'ambassadeur démissionnaire, il s'est borné à dire : « Ah ! parfait ! » Puis, reprenant son sérieux, il a ajouté avec cette ironie hautaine qui le caractérise : « Il paraît que ce M. Challemel-Lacour est plus instruit que la moyenne de nos républicains. On dit qu'il connaît à fond la littérature allemande. J'aurai du plaisir à en causer avec lui. »

M. de Saint-Vallier n'a rien répondu à

cette impertinence qui atteignait le pays qu'il avait représenté à Berlin avec une incontestable dignité.

On dit que l'empereur d'Allemagne refuse d'accepter M. Challemel-Lacour comme ambassadeur de France.

M. de Freycinet négocie, paraît-il, avec M. de Bismark pour faire accepter M. Emmanuel Arago.

Le Figaro a publié, sur M. Waddington, un article de M. Bernard d'Harcourt, ancien ambassadeur de France à Londres, qui a produit une émotion très-grande dans le monde politique.

Le bruit a couru que M. Waddington se trouvait offensé, par cet article, dans sa dignité et son patriotisme, et qu'il avait envoyé des témoins à M. Bernard d'Harcourt.

M. Bernard d'Harcourt aurait désigné pour ses témoins deux anciens ambassadeurs, le comte de Vogué et le comte de Chaudorcy.

Il paraît que le duc de Broglie se montre extrêmement froissé du jugement porté sur lui par M. Bernard d'Harcourt dans l'article sur M. Waddington.

L'ancien ministre du 16 Mai se montre d'autant plus froissé que l'appréciation désobligeante dont il a été l'objet vient d'un familier de la maison et l'espoir d'un parent.

Le conseil municipal de Paris, dans une séance de nuit, a repoussé les conclusions d'une de ses commissions tendant à la suppression complète des aumônières des hôpitaux.

Ces conclusions ont été combattues par MM. Henrycy, le directeur de l'Assistance publique, et le préfet de la Seine, qui, en se déclarant libre-penseurs, ont protesté contre une mesure à leur avis trop radicale.

Après une vive discussion entre les parti-

en feu.

Il ignorait si le danger menaçait tout l'intérieur, si l'évacuation se faisait plus facilement par le côté de la cour ; il allait, sans calculer, emporté par sa tendresse filiale, soulevé par son cœur.

Les invités, répandus dans le jardin, le virent passer sans s'arrêter à leurs appels larmoyants. Il courait droit à la fournaise, avec plus d'intrépidité que de prudence, dans l'atroce crainte que le vieillard et la jeune fille n'y fussent enserrés.

Tandis qu'un Apollon et un amiral suisse, à demi-asphyxiés, bondissaient du dedans au dehors, Robert bondit du dehors au dedans.

C'était bien la fournaise ! Les trois salons brûlaient et l'on voyait la flamme s'allonger, menaçante, vers la galerie qui leur succédait.

Les salons étaient vides. Soit par les ouvertures extérieures, soit par l'intérieur, tout le monde avait pu se sauver. Robert le crut, du moins, quand, à travers une fumée épaisse, il aperçut autour de lui que des débris calcinés, que des lambeaux où s'acharnait le feu, avec des bruits clairs, presque ironiques.

Contre une banquette pourtant, un objet volumineux était étendu, un corps peut-être, quoique cet amas d'étoffe brûlée en eût à peine la forme ; quelque chose de fumant et de vivant, à coup sûr, car une sorte de tressaillement l'agitait.

Robert se pencha, aveuglé par la fumée, frisson-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'AUTOMNE D'UNE FEMME

(Suite.)

Revenu dans sa chambre toujours sombre, où la fenêtre toujours ouverte laissait toujours monter la musique du bal, Robert rejeta avec dépit son enveloppe couleur de muraille. Qu'avait-il fait ?... quel résultat brillant d'une équipée sans excuse ?... M. d'Asville en était-il moins satisfait, moins favorisé, parce qu'un étranger souffrait de son triomphe ?... Et cette douce Emmeline, qui souriait si gentiment, se doutait-elle que le visiteur des Acroches, celui dont les secrets manœuvres l'en avaient fait rappeler, se cachait pour la mieux voir ? Non, certes, M. d'Anglejean ne s'en doutait guère.

Elle avait d'ailleurs, probablement, de bien autres préoccupations. Passer des Acroches à la vie parisienne n'est pas une mince épreuve, et se voir reine d'une fête splendide fait oublier les menus faits si importants de l'existence villageoise.

Et puis, son cousin d'Asville, que l'on s'accordait à trouver irrésistible, aurait vraiment trop de malice si M. d'Anglejean demeurait seule à



sans et les adversaires du projet de la commission, le conseil a, sur l'invitation du directeur de l'Assistance publique et sur la proposition de M. Bixio, adopté un moyen terme : le nombre des aumôniers sera réduit à dix, c'est-à-dire que, dans plusieurs hôpitaux, les malades et les mourants seront privés des secours de la religion.

C'est là tout ce que la fraction la plus libérale du conseil a cru devoir faire pour la liberté de conscience.

On lit dans le *Gaulois* :

« Une scène navrante et peut-être sans précédent :

» Dimanche soir, vers dix heures, plus de cent ouvriers se présentaient en bande au poste du Palais-de-Justice — la plupart traînant par la main des femmes et des enfants — et déclaraient que, se trouvant sans travail, sans asile et sans pain, ils demandaient à être arrêtés comme vagabonds.

» Le chef du poste refusa de les arrêter sans un ordre de consigne.

» Ils se rendirent alors, toujours en bande, au commissariat de police de la rue de Viarmes, où M. Dodieau, commissaire de police, faisant droit à leur demande, les consigna au poste de police.

» Lundi matin, tout le quartier des Halles assistait, visiblement ému, au départ pour le Dépôt, où ils ont trouvé un asile provisoire, de tous ces malheureux que le chômage a réduits à la plus profonde misère. »

Pendant ce temps, M. Gambetta, l'élu de Belleville, se prélassait au Palais-Bourbon, et ne s'inquiète guère de ses électeurs.

On lit dans le rapport provisoire de M. Wilson sur le projet de rachat de la Compagnie d'Orléans que la dette publique s'élève aujourd'hui au chiffre énorme de 25 à 26 milliards et que le budget de l'Etat, en y comprenant le budget sur les ressources extraordinaires, le budget sur ressources spéciales et les services spéciaux ne s'élève pas à moins de 3,770,000,000 de francs.

Ce sont de beaux chiffres.

Lorsqu'on aura racheté les chemins de fer pour 42 milliards, exécuté le grand programme de M. de Freycinet pour 8 milliards, dans dix ans d'ici, la dette publique s'élèvera à plus de 45 milliards, et le budget de l'Etat à plus de 4,500,000,000 de francs.

C'est une perspective qui pourrait inspirer quelques réflexions utiles, s'il en était temps encore.

(Le Français.)

On lit dans la Correspondance Saint-Chéron :

« M. le général Farre a de nombreuses attaches dans le monde universitaire par suite de la situation qu'il occupait à l'Ecole polytechnique. Son fils, qu'il a perdu à sa vingtième année, suivait les cours de la rue

nant d'émotion. Le paquet d'étoffe était un corps que ses vêtements de velours et de brocat avaient peut-être préservé de la combustion entière, mais non de la blessure, car ce corps poussa des cris de douleur quand le jeune homme s'en saisit.

Avec une horreur indicible, il sentit venir dans ses mains la peau des bras qu'il soulevait, des épaules qu'il soutenait ! C'était une femme, et c'était Césarine !... Il l'entraîna à un jet de flamme qui dominait la fumée.

Par un effort rapide, il la souleva jusqu'à l'appui d'une fenêtre, s'y bissa à son tour en la soutenant, et le sauveur et le fardeau roulerent ensemble sur le sable.

A cette heure de terreur et d'égoïsme, nul ne songea à le secourir. Ce qu'il restait d'invités dans le jardin se reconnaissaient, s'orientaient et gagnaient la cour en contournant la maison.

De ce côté, aucun danger n'existait encore bien sérieux, les meubles solides et les lourdes étoffes des appartements intérieurs n'offrant pas au feu la facilité de dévastation d'une salle de bal.

Les domestiques, les voisins, les pompiers qui accouraient, travaillaient déjà, du côté de la cour, à préserver l'hôtel.

Dans le jardin, contre un massif, un vieillard agenouillé près d'une jeune femme évanouie. Sous la fenêtre, que la flamme mourante d'un décor léchait encore, un homme tombé près d'une femme

des Postes. Le général faisait de nombreuses visites chez les Pères Jésuites. On se demande si le nouveau ministre de la guerre prêtera son concours aux projets hostiles du cabinet dirigés contre les éminents professeurs dont il admirait jadis la science et le dévouement. »

M. Jules Grévy a adressé au roi d'Espagne un télégramme pour le féliciter d'avoir échappé à la tentative d'assassinat dont il vient d'être l'objet.

#### ENTRAVES A LA CHARITE PRIVEE.

MM. Souët, ancien procureur général, président du comité libre de charité d'Amiens, Yvert et Chollier, directeurs des journaux *l'Echo de la Somme* et *le Memorial*, ont reçu sommation, par voie d'huissier, à satisfaire aux ridicules réclamations du Bureau de bienfaisance.

L'honorable M. Souët a répondu qu'il protestait en la forme et au fond contre la sommation ci-dessus, et se réservait, si, contre toute vraisemblance, on persistait à réclamer, de faire valoir ses droits et ses moyens en temps et lieu, espérant que cette simple réflexion amènera le Bureau de bienfaisance à abandonner une prétention qui, en fait comme en droit, n'aurait jamais dû être soulevée. »

Le Bureau de bienfaisance de Carentan (Manche) vient aussi de réclamer le produit d'une quête, faite à l'église, le 23 novembre, à la messe chantée par les musiciens de l'Union pour la fête de Sainte-Cécile. M. Edouard Gauville, chef de la société musicale, organisateur de la fête, a lui-même librement versé le produit de la quête entre les mains du curé. Cependant, M. le maire prétend que le curé doit lui remettre l'argent. M. le curé refuse, et il a raison.

#### LOTERIE FRANCO-ESPAGNOLE.

La magnifique fête donnée à l'Hippodrome par la presse française au profit des pauvres de France et des inondés de Murcie devait, pour répondre au but de ses organisateurs, avoir une double sanction : succès de fête et succès de recette. Le succès de la fête a dépassé toutes les espérances, mais le Comité du Commerce et de l'Industrie que s'était adjoint le Comité de la Presse pour mener à bien son entreprise, a pensé avec raison qu'en présence des innombrables infortunés à soulager, la recette ne pourrait jamais être trop considérable, et il s'est immédiatement adressé au gouvernement à l'effet d'obtenir l'autorisation d'une Loterie de quatre millions de francs dont le produit serait affecté : moitié aux pauvres de France et moitié aux inondés de Murcie.

Grâce au généreux concours d'un grand industriel parisien, M. Jules Jaluzot, qui voulut bien verser un million comptant entre les mains du directeur de l'assistance pu-

blique et de l'ambassadeur d'Espagne à Paris, l'autorisation demandée fut immédiatement accordée. C'est alors qu'avec une courtoisie à laquelle la presse parisienne a rendu un hommage unanime, M. Jules Jaluzot, président du Comité du Commerce et de l'Industrie, s'est empressé de venir mettre « sa Loterie » sous le patronage de la presse française. Inutile de dire quel accueil fut fait à cette généreuse proposition.

— Le Comité que je préside, disait simplement M. Jaluzot, prend à sa charge toute la peine qu'occasionnera l'exécution matérielle de cette Loterie ; en revanche, il vous demande d'en accepter tout l'honneur.

Il va sans dire qu'en cette circonstance l'opinion publique se chargera de faire la part d'honneur de chacun.

« Bis dat qui cito dat. » Telle a été la devise dont s'est alors inspiré le Comité du Commerce et de l'Industrie qui, en quelques jours à peine, a réussi à organiser le fonctionnement de la Loterie Franco-Espagnole, dont les deux gros Lots sont déjà choisis.

Chacun de ces deux gros Lots sera d'une valeur de Cent Mille francs.

Le premier consistera en une maison de rapport située à Paris.

Le second se composera d'une parure de joaillerie et bijouterie.

Le Comité a, en outre, décidé que ces deux gros lots, ainsi du reste que tous les autres (au nombre de près de 3,000), seraient repris pour leur valeur intégrale, s'il ne convenait pas au gagnant d'en prendre possession.

Maintenant, quel sera le prix du billet ? Afin de permettre aux plus humbles de participer aux chances du tirage, ce prix a été fixé à un franc.

Avec un franc, risquer d'en gagner cent mille, n'est-ce pas là ce qu'on pourrait appeler le comble de la tentation ?

A partir du 4 janvier, on trouvera des billets de la Loterie Franco-Espagnole chez tous les trésoriers-payeurs généraux, chez tous les percepteurs, dans tous les débits de tabac, et enfin au siège du Comité du Commerce et de l'Industrie, 66, boulevard Haussmann, à Paris.

#### Etranger.

ESPAÑE. — Le régicide Otero, aussitôt arrêté, fut conduit devant le juge d'instruction en permanence au ministère de l'Intérieur. Ses déclarations amenèrent l'arrestation d'autres personnes, y compris le pâtisseries chez lequel travaillait, et qui accusa de l'avoir excité à commettre son crime.

L'accusé parait être un homme énergique et entêté, comme le sont les Galiciens, et d'un esprit très éveillé. Son visage imberbe, ses formes trapues, sont peu sympathiques.

La justice, informée, François ou plutôt Francisco Otero est au secret, et qui empêche d'obtenir plus de détails, mais tout porte à croire, sur les premiers indices, qu'on a affaire à un criminel plus sérieux que Moncasí.

On mande de Madrid :

« L'instruction sur l'attentat est commencée. Les personnes arrêtées ont été relâchées. Otero a dormi comme s'il n'avait commis aucun crime. Le frère d'Otero, âgé de 44 ans, ne connaissait pas les projets du régicide. Les sénateurs, les députés constitutionnels, les modérés, les centralistes, les grands d'Espagne, tous les membres de la majorité parlementaire sont allés féliciter le roi et la reine. »

— Les nouvelles de Madrid annoncent que la situation politique est fort tendue.

RUSSIE. — Le czarévitch insiste sur son programme. Le czar cédera, cela ne fait aucun doute, les relations avec l'Allemagne deviennent de plus en plus tendues. Une alliance avec la Suède et le Danemarck a été respectueusement refusée par ces deux Etats. Malgré cela, on ne croit pas à une guerre avec les Allemands.

ANGLETERRE. — L'impératrice Eugénie recevra le 1<sup>er</sup> février la visite de la reine d'Angleterre et de tous les membres de la famille royale. Son séjour au Zoulouland sera d'un mois. Elle a acheté le terrain où le malheureux Prince impérial est tombé et elle construira à ses frais, non pas une église comme

on l'a prétendu, mais une croix monumentale qui s'élèvera à côté de la plaque de marbre que la reine fait poser à l'endroit même où le corps du Prince a été découvert. Il est probable que plus tard une mission sera établie et qu'un village considérable, sorte de station européenne, sous le nom de Napoléon-Ville, ne tardera pas alors à se former autour de la mission projetée.

On nous donne sur les effets du froid en Hongrie des détails véritablement effrayants : le thermomètre Réaumur s'est maintenu à 24 degrés au-dessous de zéro. Le 23 décembre, à Pesth, un convoi de bœufs est arrivé gelé ; pas un de ces malheureux animaux n'a été trouvé vivant. Mais, phénomène plus terrible, tandis que dans les vallées les populations périssent de froid, la température, sous l'influence d'un soleil magnifique, faisait fondre les neiges au haut des montagnes, et les vallées voyaient s'ajouter aux horreurs du froid, l'horreur d'inondations soudaines par 25 degrés au-dessous de zéro.

#### Chronique militaire.

Le ministre de la guerre, général Farre, n'accepte pas la proposition Laisant et compte la combattre vigoureusement au nom des intérêts de l'armée.

On lit dans l'*Avenir militaire* :

« Tous nos lecteurs connaissent la décision ministérielle qui date déjà d'un an, relative au chauffage des chambres de sous-officiers. On cherche à rétenir les sous-officiers sous les drapeaux, la rigueur de la température, cette année, est extrême ; depuis un an, le ministre de la guerre a prescrit d'allouer du charbon ou du bois de chauffage aux maréchaux-logis et aux sergents, et pourtant nos maréchaux-logis et nos sergents n'ont ni poêle, ni bois ni charbon dans leurs chambres. Voilà pour M. le général Farre, une occasion toute trouvée pour montrer sa sollicitude aux sous-officiers de l'armée. »

Nous ne savons ce que fera M. le général Farre ; mais il reste bien constaté que M. le général Grésley a été plus soucieux de faire exécuter la *Marsillaise* que de pourvoir à l'amélioration du bien-être des sous-officiers.

#### Chronique locale et de l'Ouest.

La débacle.

On nous écrit de Candés :

« La débacle de la Vienne s'est produite hier, vers 4 heures du soir.

» Les glaces sont arrivées à Candés, point où la Vienne se jette dans la Loire, et se sont échouées sur 4 mètres et 1 mètre 50 de hauteur, de manière à former à peu près deux ponts sur la largeur de la rivière.

» Dans la soirée, la Vienne a encore fait quelques bonds, accompagnés d'un bruit effrayant.

» Les glaces s'empilent toujours.

» Les glaces de la Loire ont reçu le choc de celles de la Vienne sans faire aucun mouvement : elles ont parfaitement résisté. »

Sur la Loire, aucun signe de débacle n'est encore apparent, mais elle ne peut tarder à arriver.

La Loire monte toujours très lentement : elle était ce matin à 2<sup>m</sup> 76.

Martin, percepteur de Saint-Lambert-des-Levés, non installé, a été nommé à la perception de Cholet, 2<sup>e</sup> classe.

#### CLOTURE DE LA CHASSE.

Par arrêté du préfet de Maine-et-Loire, en date du 20 décembre dernier, la chasse à tir sera close, dans toute l'étendue de ce département le dimanche 4 janvier 1880, à la chute du jour.

La clôture de la chasse à courre, à corne et à cris, sans armes à feu, est fixée au dimanche 21 mars suivant, à la chute du jour.

La chasse du gibier d'eau dans les marais non desséchés, sur les étangs, fleuves et rivières, est autorisée jusqu'au 15 avril au soir, sous la condition que les chasseurs ne



Paris, le 2 janvier.

L'année 1880 commence bien. Les reports s'effectuent assez facilement, mais à des prix qui sont relativement assez chers, surtout en ce qui concerne le 5 0/0.

Les demandes du comptant se sont un peu ralenties. On espère, toutefois, que l'échéance actuelle du mois de janvier leur donnera bientôt une très-grande activité.

Le 3 0/0 se cote 81.60; l'amortissable, 83.20 à 83.25 le coupon, et le 5 0/0 115.50 à 115.45.

Après nos rentes, les actions de nos institutions financières ont généralement leurs cours en hausse. Le Crédit foncier se traite notamment à 1.145. Il y a sur cette valeur un grand nombre d'actions. L'information que nous publions ayant-ici a causé une très-bonne impression.

Nous apprenons aujourd'hui que le Crédit foncier de France a envoyé sommation à la Banque hypothécaire d'avoir à retirer de ses annonces l'affirmation que les obligations que celle-ci émet sont en tout semblables aux siennes. Cette sommation rappelle le texte formel de la loi du 6 juillet 1860 qui est spécial aux obligations du Crédit foncier, aucun autre établissement de crédit n'en pouvant revendiquer le bénéfice.

La Banque de Paris fait 880, le Mobilier 612.50, la Banque ottomane 530, le Mobilier espagnol 680.

On cote la Banque d'escompte 822.50 et la Banque hypothécaire 633.75.

Actions des Chemins français très-faibles. Beaucoup de détenteurs de titres vendent, et leurs ventes pèsent sur les cours.

Rien à dire des valeurs industrielles. Constatons cependant la faiblesse des actions du Gaz qui ont décliné à 1,300 et 1,290.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purgés et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, coliques, vents, agueurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, adémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc. ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castell Stuart, le duc de Plüskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 53,476 : M. le curé Compaert, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. Bonnet, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années le souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon Feycler, instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Condrand; Besson, successeur de Texier; J. Russon; Pépicière, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

P. GODET, propriétaire-gérant.

s'écarteront pas plus de 10 mètres des berges ou francs bords.

Cette chasse est encore permise du 1<sup>er</sup> au 31 juillet au soir, sous les mêmes conditions, mais seulement dans les marais non desséchés et sur les étangs.

Est également permise jusqu'au 15 avril la chasse de l'alouette de l'espèce dite lulu, mais uniquement au moyen de miroirs et de lacets à un crin.

A partir des époques ci-dessus désignées, et jusqu'à celle qui sera ultérieurement assignée par arrêté pour l'ouverture de la chasse, il est expressément défendu sous les peines de droit, à toute personne, alors même qu'elle serait munie d'un permis de chasse, de chasser de quelque manière que ce soit, si ce n'est dans les propriétés attenantes à une habitation et entourées d'une clôture continue, faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins.

On lisait mardi dans le Patriote d'Angers : « Ce qu'on fait à Amiens et à Charleville, ne le fera-t-on pas ici? Ceux qui ont fait de la charité un prétexte à manifestation politique n'ont droit à aucun ménagement. »

Le Patriote n'est pas d'accord avec son confrère républicain le National, qui disait le lendemain :

« Nous avons parlé ces jours derniers de la singulière prétention de quelques maires, se fondant sur un arrêté ministériel de prairial an XI pour revendiquer au profit du Bureau de bienfaisance les sommes recueillies par les particuliers ou les comités libres. »

« Nous avons déploré la sanction que M. le préfet de la Somme avait donnée à ces injustifiables prétentions. »

« Nous apprenons qu'en cette circonstance le préfet de la Somme a agi de sa propre autorité, et, par conséquent, sans l'assentiment du ministre de l'intérieur, disposé, nous dit-on, à résoudre dans le sens libéral les difficultés soulevées par ces personnes trop zélées. »

Tours.

Jeudi et hier vendredi, des saignées et des mines ont été pratiquées dans la glace qui entoure les ponts de pierre et de Saint-Gôme. Pareille opération a été faite au pont de Montigny. Un officier et un chef artificier plaçaient les cartouches de dynamite; trois mines ainsi faites sont parties en même temps. Le feu avait été communiqué par une étincelle électrique donnée du quai à un fil conducteur rejoignant les trois mines. L'opération a pleinement réussi. On s'attend d'un moment à l'autre, à une débâcle. Mercredi, des tentatives avaient été faites, mais n'avaient produit aucun résultat favorable.

— Le 1<sup>er</sup> janvier, dans les rues de Tours, on a arrêté quatorze ivrognes, dit le Journal d'Indre-et-Loire. Ces individus ont passé la nuit au violon, qui suffisait à peine à contenir cette société aussi nombreuse que choisie.

— On lit dans l'Indépendant de Tours d'hier :

« A midi, nous avons aperçu la fille de la victime de l'assassinat de Sainte-Anne, consignée au poste de la gendarmerie, ne communiquant avec personne, et attendant d'être de nouveau interrogée par M. le juge d'instruction sur ce qu'elle peut savoir du crime commis sur sa mère. »

« Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que non-seulement la fille Madeleine a été assignée à la disposition de M. le procureur de la République, mais que le genre de la victime a été également arrêté. »

RENNES.

Les journaux de Rennes rapportent qu'une véritable épidémie de rougeole règne dans cette ville. On estime à deux mille le nombre des enfants atteints en ce moment de cette maladie.

L'Union Dinannaise dit que, loin de diminuer, l'épidémie de rougeole qui sévit à Dinan s'est étendue et aggravée; elle fait des victimes, surtout dans les pauvres foyers.

La salle d'asile a dû être fermée; sur deux cent soixante élèves qui la fréquentaient, douze étant morts.

Quinze enfants ont succombé dans la huitaine.

Une pauvre famille de l'arrondissement de

Loudéac, du nom de Le Coguic, pleure aujourd'hui devant trois berceaux vides; en trois ou quatre jours, les trois enfants qu'elle possédait lui ont été enlevés par la maladie.

Théâtre de Saumur.

Direction CHAVANNES.

Lundi 5 janvier 1880.

Avec le concours de M. GADILHE, 1<sup>er</sup> ténor léger, engagé par indisposition de M. GENSE.

LE PRÉ AUX CLERCS

Opéra-comique en 3 actes, paroles de M. E. de Planard, musique d'Hérold.

Bureaux à 7 h. 3/4, rideau à 8 h. 1/4.

Faits divers.

Une petite commune du Morbihan, La Petite-Fougerets, vivait heureuse et paisible sous la paternelle administration d'un conseil municipal conservateur d'un maire qui ne l'était pas moins, d'un curé plein de zèle et de charité, et d'un Frère instituteur qui, depuis quarante ans, en apprenant aux enfants à lire et à écrire, leur inspirait aussi l'amour de Dieu et du prochain.

Un arrêté du préfet est venu comme un coup de foudre, troubler ce coin paisible de son département. Le congréganiste instituteur a été révoqué pour cause d'incapacité.

Le conseil et le maire, forcément consultés, ont répondu qu'ils étaient très-satisfaits de leur instituteur, et qu'ils n'en voulaient point d'autre. Mais on écrit à l'Espérance, de Nantes, qu'un instituteur laïque est tout prêt, et que M. le préfet ne tardera peut-être pas à l'installer.

Voilà comment les pachas de la République exécutent les promesses du gouvernement. M. Jules Ferry a déclaré à la tribune que, dans ces délicates questions d'enseignement, les vœux des conseils municipaux sont toujours écoutés, mais l'expérience nous a depuis longtemps appris qu'il n'en est rien. Les actes, et autres les paroles.

UN DRAME DANS UNE MÉNAGERIE.

La ménagerie Américaine qui est à Lyon depuis deux mois, établie sur le cours du Midi, a été mardi, à 11 heures du matin, le théâtre d'un drame sanglant.

M<sup>me</sup> Redenbach, propriétaire de la ménagerie, avait engagé, il y a près d'un mois, un jeune homme de 23 ans, le nommé Edouard Jourdin, pour nettoyer les cages et soigner les animaux. Ce jeune homme avait été employé pendant deux ans, dans différentes ménageries, et par conséquent connaissait très-bien ce genre de travail.

Comme toutes les ménageries, celles de M<sup>me</sup> Redenbach est garnie, au milieu des cages dans lesquelles sont les animaux, d'une cage centrale deux ou trois fois plus grande que les autres, et qui sert au directeur à faire le travail dit : l'entrée des cages.

Du côté droit se trouve une cage, contenant toute une famille de lions, au nombre de neuf.

Il y a quelques jours, vers 11 heures du matin, Jourdin nettoyait la cage du travail. Après avoir terminé sa besogne, il s'approcha de la double porte, qui communique avec la cage où se trouvent les neuf lions, et comme une des portes se trouvait ouverte, il tira le verrou de la seconde pour caresser Aïda, une superbe lionne de deux ans.

Aïda n'aimait pas les caresses de Jourdin, par conséquent, ordinairement cette bête était très-douce avec tous les employés de la ménagerie. Elle répondait aux caresses de son gardien par un coup de patte sur le visage. Le malheureux Jourdin recula effrayé, en criant au secours, et il tomba au milieu de la grande cage, en se cachant la tête entre ses bras.

Mais Aïda poursuivit sa victime, entraînant avec elle les huit autres lions, parmi lesquels Forest, Lagardère et la petite Diane, lionne de dix mois, se montraient des plus acharnés. Jourdin se trouvait donc sous tous ces animaux, qui le déchiraient à coups de griffes, et se le disputaient comme un proie.

Aux cris poussés par la victime, les employés et M<sup>me</sup> Redenbach, qui étaient à l'autre extrémité de la ménagerie, accoururent. Ils se rendirent promptement compte du danger que courait leur malheureux camarade.

M<sup>me</sup> Redenbach s'arma d'une cravache, souleva la porte grillée servant à donner la pâture aux animaux, pénétra courageusement dans la grande cage, au milieu de tous ces lions excités par l'odeur du sang et devenus menaçants et terribles.

Alors, les coups de cravaches cinglèrent les flancs et les museaux, et toutes les bêtes, une à une, rentrèrent dans leur cage en poussant des grognements de douleur.

Une minute plus tard, l'imprudent eût été certainement dévoré sans la présence d'esprit et le courage de sa directrice.

Jourdin fut aussitôt relevé tout sanglant, l'oreille gauche presque arrachée; la figure et le crâne étaient labourés de coups de griffes, ainsi que le corps et surtout la jambe gauche.

On le transporta à la pharmacie Lemohon, cours du Midi, où un premier pansement lui fut appliqué, et, de là, sur les conseils du pharmacien, il fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Les blessures de Jourdin, quoique graves, ne mettent pas ses jours en danger.

LES OBLIGATIONS DE LA BANQUE HYPOTHÉCAIRE.

L'année 1880 s'annonce comme devant être brillamment inaugurée par l'émission des 1,200,000 obligations de la Banque hypothécaire de France. C'est en effet un événement considérable dans l'ordre économique et financier.

Au point de vue du progrès économique, on ne peut être que sympathique à une œuvre qui a pour but d'abaisser de un et demi 0/0 le taux du prêt hypothécaire en France.

Au point de vue financier, on doit saluer l'apparition sur le marché d'un type d'obligations destinées à rivaliser avec l'obligation à lots et à la combattre même avantageusement, puisqu'elle garantit au souscripteur le doublement de sa fortune dans un temps donné.

Les nouveaux titres sont en effet des obligations de 1,000 francs émises à 480 francs, ou, ce qui est plus clair, des obligations de 480 francs remboursables à 1,000 francs par six tirages annuels.

Leur intérêt est de 4 1/2 francs par an payables par quarts les 10 février, 10 mai, 10 août et 10 novembre. Cet intérêt pourra être perçu sans frais et sans formalités, non-seulement au siège de la Banque hypothécaire, mais encore en France et à l'étranger, aux onze cents caisses, succursales, et agences, des sept Sociétés de crédit qui ont présidé à la fondation de ce grand établissement financier.

C'est la première fois, peut-être qu'une émission se présente sous un aussi paisible patronage et qu'une valeur apparaît revêtue de l'endossement des sept établissements de crédit les plus considérables de Paris.

On s'attend sur le marché financier à un succès immense, et on se félicite particulièrement pour les petites bourses, des facilités de paiement qui leur sont offertes. On verse en effet 20 francs seulement en souscrivant, 40 francs à la répartition et 40 francs ensuite par semestre jusqu'en 1885. Nul doute que l'émission ne soit plusieurs fois couverte.

L'inauguration solennelle de l'orgue monumental de la cathédrale de Montpellier, construit dans les ateliers de M. Merklein et C<sup>o</sup>, en 1878-79, aura lieu le mercredi 7 janvier 1880, sous la présidence de M. l'évêque de Montpellier, avec le concours artistique de M. Guilmant, organiste de la Trinité, à Paris, et de la Société de concerts du Conservatoire, et de M. Berard, organiste titulaire.

C'est grâce au don princier de M. le comte d'Espoulet et au concours généreux du Gouvernement qu'on a pu exécuter la construction de ce grand instrument, qui est un 32 pieds, se composant de 50 jeux, répartis sur trois claviers à mains, un clavier de pédales séparées, possédant en outre 16 pédales de combinaisons et renfermant tous les perfectionnements de la facture moderne.

Les travaux d'agrandissement et d'embellissement de la tribune et du buffet ont été exécutés par M. Révoil, architecte diocésain.

(Extrait du journal le Monde.)

BOURSE DE PARIS

DU 2 JANVIER 1880.

Table with 2 columns: Rente 3 0/0, Rente 3 0/0 amortissable, Rente 4 1/2, Rente 5 0/0. Values: 81 50, 83 05, 112 75, 115 70.



# POÊLERIE, CHAUDRONNERIE, FUMISTERIE

PLACE SAINT-PIERRE

Près les grands magasins de la Ville de Paris

A SAUMUR

## GOUBY-MAURICE

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un GRAND ASSORTIMENT DE POÊLES, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus riches modèles.

GRAND CHOIX DE GARNITURES DE CHEMINÉES ET GARDE-ÉTINCELLES  
Batterie de Cuisine Cuivre, Fer battu émaillé et étamé, Fonte brute et émaillée  
LÉSSIVAGES ÉCONOMIQUES PERFECTIONNÉS

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE.

### UNE MAISON

Située à Saumur, rue des Capucins, n° 38, Actuellement occupée par M. Jamin, épicière.  
Comprenant : boutique sur la rue, arrière-boutique, cave, petite chambre derrière et cuisine en contre-bas; au premier étage, deux chambres, mansarde au-dessus.  
S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M. TESSIER-GIRARD, propriétaire à Saumur, rue du Prêche, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (671)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Par adjudication volontaire,

A Saumur, en l'étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire,

Le dimanche 4 janvier 1880, à midi.

1<sup>e</sup> UNE MAISON, située à Saumur, rue de Poitiers, n° 8, avec cour, pompe, bassin, pressoir avec ses accessoires et lieux d'aisances;  
2<sup>e</sup> Et 12 ares 96 centiares de vigne, aux Marigrolles, commune de Saumur.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. DOUS-SAIN-PLANCHENAULT, débitant de tabac, à Saumur, rue de Nantilly; soit à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (662)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Par adjudication volontaire,

Le dimanche 11 janvier 1880, à midi.

En l'étude de M<sup>e</sup> LAUMONIER,

### UNE PETITE PROPRIÉTÉ

Située à Saumur, route de Varrains. Comprenant : Maison d'habitation, cour, jardin, clos de vigne entouré de murs et de fossés; le tout joignant au levant la route de Varrains, au couchant le chemin des Rivières, au nord M. Houlard.

Contenance : 22 ares environ. On peut traiter à l'amiable. S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (685)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

### A LOUER

DE SUITE

### UNE CAVE ET UNE GLACIÈRE

Montée du Château.

Joignant le pensionnat des Dames de la Retraite. S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur. (1)

### BACCALAURÉATS

#### L'Institution Chevallier

Rue du Cardinal-Lemoine, 65, PARIS

Qui comptait cent vingt-huit admissions pour l'année scolaire 1877-78, a fait recevoir, aux examens des Baccalauréats, cent quatre-vingt-dix-neuf élèves depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1878. Ce sont :

Lettres. — 1<sup>re</sup> PARTIE. — MM. Arnault, Blond, Buché, Bulbeau, Cherbonneau, Chigé, Cloix, Couvreur, De-langle, Depré, Dupré, Fergant, Gaillard, Gaillet, Garilland, Garnier, Gratiot, Guillet, Guignon, Jaquemin, Jégou, Labat, Lœze, Lemoine, Lemonnier, Lévy, Martin, Mattei, de Mocombe, Pannetier, Perrinet, Petit, Pilliet, Pluche (Henri), Pluche (Emile), Ravault, Schaffner, G.-L. de Saint-Martin, Seville (Jean), Seville (Nicolas), Siou, Tuilant, Valliez, Vazeille, Viallet, Villers, Virot.

Lettres. — 2<sup>e</sup> PARTIE. — MM. Aguilé, Arnoux, Barbet, Barbier, Becard, Bochet, Bonzé, Bouché, Bulbeau, Buscaï, Caudrillier, Chauvin, Chassain, Chevallet, Cocheux, Côtas, Coursier, Couvreur, Cuau, Curmer, Demay, Depré, Desvère, Diéslage, Dupré, Dupressoir, Gaillard, Ganvin, Gilles, Girard, Grandjean, Gratiot, Henrion, Hisd, Huber, Jégou, Jourdain, Lakermance, de Lasalle, Laval, Lecarpentier, Lécuyer, Lévy, Leymarie, Louchet, Mameaux, Maingron, Marteret, Martin, Millot, Mougéot, Moulin, Ouellard, Pannetier, Paoli, Person, Pombia, Poulain d'Andécy, Prôl, Remond, Rolet, Simonin, Tourillon, Tuilant, Vallet, Viard, Vignon, Virot, Vrain.

Sciences. — MM. Aguilé, Alayran-gues, Baillet, Barbet, Bardot, Barle, Bastian, Bézine, Birmann, Bloch, Boyer, Buache, Carton, Chauvin, Charles, Chartier, Chofflet, Cottel, Crochet, Darré, Debeaumont, Deiss, Deschamps, Després, Doistreau, Dubois, Eschenauer, Froidure, Gabriel, Gaillard, Gaillet, Gallas, Galopin, Goerg, Guérin, Guillout, Guiot, Hurrel, Jacquot, Janson, Jung, Lalle-mand, Landrieu, Laprévoite, Lefèvre, Lemesle, Liotard, Marteret, Martha, Martin, Michel, Mittler, Marigny, Morin, Né-devaux, Pasquier, Perrée, Pinto, Portemann, Prat, Quesneville, Reigmer, Renard, de Rivière, Robin, Rudelou, Seigneux, Stœber, Tholotte, Thomas, Touillet, Truchetet, Vacos-sin, Valliez, Vildieu, Virot, Vrain, Watrin, Williams, Zemette.

C'est à sa discipline et à la large organisation de son enseignement, que l'Institution doit ses remarquables succès (687 ADMISSIONS DEPUIS LE PREMIER NOVEMBRE 1874).

SESSION D'AVRIL. — COURS PRÉPARATOIRES SPÉCIAUX POUR CETTE SESSION.

Cours complémentaires pour le NO-LONTARIAT. Envoi franco du prospectus et du tableau des cours. (5)

### A LOUER

#### BOUTIQUE DE FORGERON

A Saint-Lambert-des-Levés, canton de l'Oie-Rouge.

S'adresser à M. BLAIN. (689)

### MAISON

#### A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine,

Rue de l'Ermitage, 2, et ruelle des Recollets,

Composée de six chambres à feu, cave, jardin, pompe et bassin. S'adresser à M. Benjamin COUTARD, rue Dacier, 30. (682)

M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> CLOUARD, demande de suite un petit clerc.

### LOSANGE PURGATIF

ANGIENNETÉ GANGE PURGATIF

Très facile à prendre, sans avoir ni coliques, ni nausées, ni constipation.

Par M<sup>e</sup> TRICOT, rue des Saints-Pères, 39, Paris. Les deux purgations, 1 fr. 50; par la poste, 1 fr. 75. Se trouve dans toutes les pharmacies. (552)

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un petit clerc.

### FABULEUX!

Montres garanties de précision à remontoir, en simili-OR BRILLANT, garanti depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1879, et à secondes (réglant) en or et en argent (français) vendues à : 29 fr. 50; 30 fr. 50; 31 fr. 50; 32 fr. 50; 33 fr. 50; 34 fr. 50; 35 fr. 50; 36 fr. 50; 37 fr. 50; 38 fr. 50; 39 fr. 50; 40 fr. 50; 41 fr. 50; 42 fr. 50; 43 fr. 50; 44 fr. 50; 45 fr. 50; 46 fr. 50; 47 fr. 50; 48 fr. 50; 49 fr. 50; 50 fr. 50; 51 fr. 50; 52 fr. 50; 53 fr. 50; 54 fr. 50; 55 fr. 50; 56 fr. 50; 57 fr. 50; 58 fr. 50; 59 fr. 50; 60 fr. 50. Les marchandises sont livrées garanties 2 ans, réglées et repassées (avec corde) par M. H. DEYDIER (fabricant), rue du Montblanc, 20, à Genève. — Garantie 2 ans, remboursée en cas de non-remboursement. Affranchissement : 25 centimes. Gros et détail. — Se adresser à la Contrebande.

## INJECTION BROU

Hygiénique, Infaillible et Préserve. — La seule guérissant sans lui rien adjoindre, 30 ans de succès. — Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies de l'Union Française, à Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, rue Richelieu, Successeur de BROU.

### A VENDRE

D'OCCASION,

### UNE PAIRE DE MEULES

De 1 mètre 65 cent.,

Volets, tournants et vivants.

S'adresser à M. Joseph DAVY, menuisier à Saumur. (683)

### AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. CARRERE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

LA GAZETTE DE PARIS  
Le plus grand des journaux financiers  
HUITIÈME ANNÉE  
Paraît tous les Dimanches  
PAR AN  
Sommaire politique et financier —  
Études sur les questions du jour —  
Bénédictions détaillées sur toutes les valeurs françaises et étrangères —  
Cronique financière, Finances, Assurances, Canaux, Agriculter et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, Ventes, Salines, etc. —  
Assemblée d'actionnaires et de obligataires — Arbitrage —  
Conseils particuliers par correspondance —  
Bourse des Dépenses et leur prix exact —  
Variations des listes de tirages —  
Cotation des actions étrangères —  
Cotation des valeurs cotées et non cotées.  
Cours officiels de toutes les valeurs cotées et non cotées.  
ABONNEMENTS D'ESSAI  
2 Fr. Première Année  
Prime Gratuite  
LE BULLETIN AUTHENTIQUE  
des Tirages Financiers et des Valeurs à lots.  
PARAISANT TOUTS LES 15 JOURS.  
Documents inédits, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.  
ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
50, Rue Taitbout, Paris.  
LA GAZETTE DE PARIS a réuni dans son hôtel de la rue Taitbout, n° 50, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

MERCIER  
BONNETERIE  
LINGERIE  
CANTONNEMENT

### A LA PAIX

SARGET-GIRAULT

6, rue d'Orléans, 6.

SAUMUR

Maison reconnue pour vendre toutes les Marchandises en qualité supérieure et à des prix exceptionnels de bon marché.

VERITABLE OCCASION Gilets flanelle croisée, belle qualité, sans manches, toutes les tailles. 2 fr. 90

SUCÈS DU JOUR Gant Parisien (coupe brevetée), élégance et solidité, toutes les tailles, pour hommes, femmes et enfants, la paire 1 fr. 75.

BAS LAINE, mérinos blanc, cachou et nuances fantaisie, pour dames, la paire : 1 fr. 95.

JUPONS LAINE, pour dames, articles haute nouveauté, à 3 fr. 90, 5 fr. 90, 8 fr. 75, 9 fr. 75, 12 fr., 15 fr., 18 fr., 24 fr., 30 fr.

Grand assortiment de CHAUSSETTES MÉRINOS, pour hommes (articles haute nouveauté), prix exceptionnels.

### PARFUMERIE

Vinaigre de J.-V. Bully, le flacon de 1 fr. 50

Lait d'iris, de T. Rivoir, le flacon de 2 fr.

Eau de Lubin, petit modèle 1 fr. 50

Eau de Lubin, grand modèle 2 fr. 50

Eau dentifrice du D<sup>r</sup> Pierre, le flacon de 5 fr.

Eau de Boitot, le flacon de 5 fr.

Eau des Pécs de Sarah Félix, le flacon de 6 fr.

Veloutine, Ch. Fay, la boîte de 4 fr.

GOSMYDOR, eau de toilette sans alcool, le flacon de 1 fr. 50.

CHEMISES BLANCHES, COULEURS ET EN FANTAISIE

Faux-Cols et Manchettes, en toile, en percale et en papier.

SPECIALITÉ DE GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé. 1 fr. 60, 1 fr. 80, 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (688)